

***Afrique Nourricière***

RESEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET

DE PRODUCTEURS AGRICOLES DE L’AFRIQUE DE L’OUEST

09 BP 884 Ouagadougou 09 - Tel (226) 50-36-08-25 ; Tel/Fax : 50-36-26-13

Site web: [www.roppa.info](http://www.roppa.info/) ; E-mail; roppa2000@yahoo.fr

POSITION DU ROPPA SUR LA SIGNATURE DES APE

UNE ERREUR HISTORIQUE EN DESSOUS DE LA FRONTIÈRE DE PROSPÉRITÉ ET DE PARTENARIAT DES DEUX RÉGIONS

OU

UNE REMISE EN CAUSE DE LA CEDEAO DES PEUPLES.

**CONTEXTE**

Les quinze pays membres de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et la Mauritanie ont approuvé définitivement le 10 juillet 2014, au cours de la 45ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etats de la communauté ouest-africaine tenue à Accra, la signature de l'Accord de partenariat économique (APE) avec l'Union Européenne (UE). Cette décision fait de la CEDEAO, la première région africaine à avoir signé un tel accord commercial avec l'UE. Cet accord est conclu à un moment décisif pour l’Afrique de l’Ouest qui est la première région de croissance dans le monde et dont les échanges avec l’Europe sont décroissants (d’environ 40% en 2007 à environ 20% en 2013) et cette tendance baissière continuera les années à venir.

Dans cette région du monde, la construction de l’intégration régionale produira un gain de productivité, une hausse des exportations et une croissance économique sans précédent qu’aucun accord ne peut contribuer à créer. Ce qui est en cause, c’est la destruction programmée des efforts d’intégration régionale qui sera consacrée par les APE grâce à un effet massif de détournement du commerce régional vers l’Europe à travers entre autre, la forte subvention des produits agricoles déversés sur les marchés d’Afrique de l’Ouest dans le cadre du plus grand dumping de notre histoire. C’est notre espérance à un monde meilleur qui est menacée.

Malheureusement, notre région a commis l’erreur historique la plus grave de son existence en signant un accord qui n’est ni bénéfique pour elle à court, moyen et long terme, ni bénéfique pour l’Europe sur le long terme.

***Mais alors, pourquoi la signature d’un accord qui est contraire aux exigences de la région d’obtenir un accord porteur de développement?***

**UN ACCORD POLITIQUE RENTABLE A TRÈS COURT TERME ET PENALISANT POUR LE DEVELOPPEMENT DES DEUX RÉGIONS**

L’Afrique de l’Ouest et l’Union Européenne ont mis en place une task force conjointe pour évaluer l’impact des APE. Cette task force a recruté des universitaires mondialement réputés pour évaluer l’impact des accords commerciaux. De son côté l’Afrique de l’Ouest a mobilisé ses universitaires pour accompagner cet exercice. Au bout du compte, les conclusions de l’étude sont sans équivoques. Contrairement à l’impact attendu par les Européens qui n’ont cessé de présenter les APE comme un outil favorable à l’intégration économique, à la croissance et aux investissements, les résultats sont aux antipodes des attentes.

Les résultats montrent que les APE seront responsables d’une désintégration en Afrique de l’Ouest en réduisant le commerce intra régional, la croissance économique et les investissements.

***Comment alors face à de tels résultats, les Etats d’Afrique de l’Ouest ont accepté de conclure des APE avec l’Europe?***

Tous les acteurs d’Afrique de l’Ouest ont compris depuis le début des négociations qu’il ne s’agissait pas d’une négociation pour le développement économique parce qu’on ne peut pas exercer de telles pressions sur des Etats pour signer un accord qui est favorable à leur propre destin. Tout comme on n’a pas besoin de se cacher pour parapher des accords qui ont des conséquences supposées positives pour les populations.

Pour mieux comprendre cet argumentaire, on peut revisiter un à un les arguments favoris des négociateurs des deux parties  à savoir : les APE sont favorables à la croissance, les APE sont favorables aux investissements et les APE sont porteurs de développement. ***Ce ne sont que des rumeurs***.

**Rumeur 1 : Les APE sont favorables à la croissance**

Les APE s’attaquent à la principale source de croissance de l’Afrique de l’Ouest : l’agriculture. Les produits fortement subventionnés européens (plus de 270 milliards de CFA, environ 414 millions d’euro) vont déstabiliser notre agriculture et induire une baisse des prix relatifs notamment pour les éleveurs et les producteurs de lait.

Ces produits fortement subventionnés, en réduisant la production régionale par un dumping parfaitement légalisé par les APE, vont réduire la rentabilité de nombreux produits agricoles et renforcer une dégradation des conditions de vie sans précédent notamment chez les groupes les plus vulnérables constitués par les éleveurs et les femmes vendeuses de lait.

Les APE vont non seulement briser le parapluie de la résilience mais aussi inciter à un exode rural massif qui se traduira faute d’opportunité en immigration illégale en direction de l’Europe. Ainsi donc les APE vont démobiliser les populations rurales dans leurs territoires pour un avenir de prospérité et de paix. Cet accord met à rude épreuve la confiance entre les hautes autorités et les populations qui sont traumatisées par la déception de ceux à qui ils ont confié leur destin. En définitive, en s’attaquant à la principale source de croissance de l’Afrique de l’Ouest, les APE ne peuvent pas être favorables à la croissance.

**Rumeur 2 : Les APE sont favorables aux investissements en Afrique de l’Ouest**

L’Afrique au Sud du Sahara est la première région des intentions d’investissements dans le monde, selon le magazine the « Economist ». Il y a donc un consensus mondial sur la première place d’investissement dans le monde qu’est l’Afrique de l’Ouest. Même sans les APE, les investisseurs du monde choisiront l’Afrique de l’Ouest qui rapporte le plus de bénéfice par franc investi dans le monde. La réalité est que les APE réduisent cette perspective en confinant cette région aux investisseurs européens. Les APE introduisent les distorsions dans les flux d’investissement vers la région en développant une préférence implicite pour les investissements européens au dépend d’autres investissements.

Par ailleurs, cet accord sera la plus grande contrainte aux investissements des autres parties du monde en Afrique de l’Ouest. En effet, la région sera menacée par les autres investisseurs du monde, de plus en plus importants dans l’investissement mondial, qui exigeront les mêmes faveurs que celles accordées à l’Europe. Il y a donc fort à parier que les Américains en feront une condition pour le renouvellement de l’AGOA.

**Rumeur 3 : Les APE sont favorables à l’intégration économique et au développement**

Les APE en subventionnant implicitement les produits européens créent un détournement de commerce en faveur de l’Europe et découragent la production et la consommation des produits locaux au profit des importations de produits européens. Ces accords renforcent la division du travail entre l’Afrique de l’Ouest qui fournit les matières premières aux industries européennes sans accéder à un marché européen protégé en réalité par des barrières techniques au commerce.

Les APE, comme nous l’avons démontré vont stimuler l’exode rural puis l’immigration clandestine vers l’Europe avec la baisse des prix relatifs dans le secteur agricole alimentaire. Cet exode sera d’autant plus important que l’intégration régionale, le potentiel le plus important de la région, sera menacée par ces APE qui induisent un dumping légalisé contre les produits régionaux et un détournement de commerce au profit de l’Europe.

L’illusion est donnée à l’Afrique de l’Ouest que l’Europe finance les programmes APE pour le développement ; en réalité les subventions données aux produits européens pour déstabiliser les marchés notamment agricoles pour plus de 414 millions d’Euros par an, créent des dégâts plus importants que le montant prévu pour financer le PAPED. Donc, ces APE sont en réalité des accords politiques qui se cachent derrière des supposés accords économiques.

**UN ACCORD MOYENÂGEUX AU DETRIMENT DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

A l’épreuve des faits, il faut aller chercher les vraies raisons de cet accord dans les calculs politiciens de court terme. La vérité est que l’Afrique de l’Ouest est incapable de faire face à l’insécurité grandissante et surtout aux crises post conflits récents et imminents qui seront visibles avec les élections prochaines à venir autour de 2015. Les politiques d’Afrique de l’Ouest ont fait un arbitrage dangereux en faveur de la stabilité politique de très court terme liée généralement aux crises post électorales attendues presque dans tous les pays en 2015 au détriment du développement.

On s’attend à ce que l’immigration illégale s’accélère, que les partis d’extrême droite influencent les politiques publiques en Europe et mettent en mal la coopération entre l’Afrique et l’Europe. Le sentiment anti européen montera dans l’opinion publique africaine et un terrain fertile sera offert aux autres pays notamment les pays émergents qui offrent plus de possibilités de croissance et refusent de signer des accords économiques qui obligent l’Afrique de l’Ouest à faire le commerce avec eux tout en gardant leurs subventions aux produits exportés. **Les APE sont en réalité une vraie subvention au renforcement du commerce entre l’Afrique de l’Ouest et les autres pays notamment les pays émergents**.

En outre, les Gouvernements ayant signé les APE dans notre région auront des difficultés à expliquer à leur population et surtout dans les débats politiques électoraux qui sont très proches, les raisons de leur choix qui vont contribuer à détruire le marché régional et taxer implicitement les produits locaux au profit des produits européens en accélérant l’exode rural et l’immigration clandestine.

**POSITION DU ROPPA**

Tout en prenant acte de la décision des Chefs d’Etat de signer les APE, le ROPPA déplore la faiblesse du dialogue avec l’ensemble des parties prenantes notamment dans la dernière phase des négociations. Le ROPPA ne comprend pas pourquoi la CEDEAO a refusé de s’investir dans les scenarios de compensation des pertes conjoncturelles que subira la région notamment la Cote d’ivoire et le Ghana tout en refusant de signer les accords en l’état.

Le ROPPA constate que ces accords sont en contradiction avec les ambitions affichées par les deux régions qui visaient des APE porteurs de développement avec le Programme APE pour le Développement dans le cadre global du Programme Communautaire de Développement (PCD). Le ROPPA constate que ces accords moyenâgeux sanctuarisent les produits européens avec les fortes subventions sur le marché régional tout en pénalisant l’initiative d’entreprendre, de produire et de créer les richesses dans notre région. Ces accords confirment le rôle de l’Afrique de l’Ouest dans la fourniture de matières premières aux industries européennes tout en offrant le marché de la région aux produits subventionnés européens.

Le ROPPA considère que la région a substitué des intérêts politiques de court terme à des préoccupations de long terme réduisant ainsi notre potentiel le plus important pour atteindre le développement et le bien être des populations de la région et en faisant des APE l’outil le plus important pour détruire la résilience de notre région.

Pour une fois, l’Afrique de l’Ouest ne demandait pas d’aide mais un accord entre l’UE et une des parties du monde à la recherche acharnée du développement digne de leur engagement respectif. Les accords consacrent le dumping avec les produits les plus subventionnés du monde, la désorganisation du marché régional, un exode rural prononcé, la destruction de la résilience pour les populations les plus vulnérables de notre région notamment les éleveurs, les petits producteurs et le désespoir pour l’économie de nos terroirs

Le ROPPA proteste avec la dernière énergie contre ces APE dans sa monture actuelle qui n’est pas à la hauteur des ambitions communes des deux régions d’offrir des opportunités de croissance, de création d’emplois dans les deux régions et de conduire à une sécurité humaine en Afrique de l’Ouest et en Europe.

C’est pour toutes ces raisons que le ROPPA dénonce avec la dernière énergie ces accords qui accroissent la vulnérabilité alimentaire de la région et constituent le premier facteur pénalisant de la résilience dans le secteur agricole en Afrique de l’Ouest.

Le ROPPA appelle toutes les forces vives de l’Afrique de l’Ouest à s’opposer par des moyens légaux à l’application de ces accords qui confinent davantage la région dans un rôle de fournisseur de matières premières et de clients des produits agricoles subventionnés européens.

Le ROPPA s’engage à :

organiser avec les paysans, les élus ruraux, les acteurs de la société civile, les médias, les populations d’Afrique de l’Ouest une campagne régionale d’informations pour dénoncer les violations des engagements de l’acte constitutif de la CEDEAO et de l’ECOWAP ;

Le ROPPA s’engage à :

1. organiser avec les paysans, les élus ruraux, les acteurs de la société civile, les médias, les populations d’Afrique de l’Ouest une campagne régionale d’informations pour dénoncer les violations des engagements de l’acte constitutif de la CEDEAO et de l’ECOWAP ;
2. mobiliser tout son réseau, ses partenaires et les populations d’Afrique de l’Ouest à proposer avec les autres organisations de la société civile une alternative aux APE à travers la construction ambitieuse du marché régional, la réalisation du Programme Communautaire de Développement porté par la mutualisation de nos économies complémentaires, seul garant de la création d’une prospérité régionale supérieure aux APE.

« Si nous ne nous occupons pas de nous-mêmes, d’autres le feront comme ils veulent »

Ensemble mettons fin au mépris.